

Zurich, 29 août 2022

Communiqué commun aux médias

Évaluation des recherches de provenance de la Collection

Bührle: organisation d'une table ronde dirigée par Felix Uhlmann

La ville et le canton de Zurich et la Zürcher Kunstgesellschaft ont fixé le concept destiné à l'évaluation indépendante des recherches de provenance effectuées jusqu'à présent sur la Collection Emil Bührle. Le professeur Felix Uhlmann a été nommé délégué pour la mise en œuvre de ce concept. Son mandat consistera dans un premier temps à organiser une table ronde pour veiller à ce que tous les avis pertinents, y compris critiques, soient pris en compte dans la préparation de l'évaluation.

Depuis octobre 2021, les œuvres de la Collection Bührle sont exposées dans le nouveau bâtiment Chipperfield du Kunsthaus, où elles sont déposées sous forme de prêt permanent. Depuis le début de cette présentation, c'est à la Zürcher Kunstgesellschaft, association faîtière du Kunsthaus Zürich, qu'incombe la responsabilité des recherches de provenance des œuvres de la Collection.

Deux priorités: l'indépendance et la qualité scientifique

La ville et le canton de Zurich et la Zürcher Kunstgesellschaft veulent que les recherches de provenance effectuées jusqu'à présent sur les œuvres de la Collection Bührle soient soumises à examen. Cet examen devra se faire de manière indépendante et dans le respect des standards scientifiques les plus élevés. Cette évaluation est également prévue par le nouveau contrat de subvention entre la ville de Zurich et la Zürcher Kunstgesellschaft, que le conseil municipal a transmis au printemps au conseil communal pour approbation ([communiqué aux médias du 10 mars 2022](#)).

L'objectif de l'évaluation est de déterminer si les recherches de provenance effectuées jusqu'à présent sont bien conformes aux normes internationales actuelles en la matière et si elles peuvent constituer une base fiable permettant au Kunsthaus de prendre des décisions quant à la manière de traiter certaines œuvres et quant à d'éventuelles recherches complémentaires. On attend aussi de cette démarche que des recommandations soient formulées pour étayer ces décisions. Aucune œuvre pour laquelle des éléments substantiels indiqueraient qu'il s'agit d'un bien culturel confisqué dans le cadre des persécutions nazies («NS-verfolgungsbedingt entzogene Kulturgüter») ne doit être exposée au Kunsthaus.

Prochaine étape: parvenir à la table ronde à un consensus sur le mandat des expertes et experts

Cette évaluation est mandatée conjointement par la ville et le canton de Zurich et la Zürcher Kunstgesellschaft, qui ont déterminé un concept de mise en œuvre visant à garantir une indépendance maximale. Elle se déroulera en deux temps: la phase préparatoire consistera à déterminer les contenus du mandat d'évaluation et à désigner un ou une spécialiste (ou une équipe de spécialistes) chargé.e de l'évaluation. La phase principale sera celle de la réalisation de l'évaluation.

Les mandants ont désigné Felix Uhlmann, titulaire de la chaire de droit constitutionnel et administratif et de doctrine législative à l'Université de Zurich, comme délégué commun chargé de la mise en œuvre du concept. Il dispose d'une expérience significative dans la gestion de projets sensibles et d'une vaste expertise, y compris sur les questions de provenance de biens culturels.

Le délégué préparera l'évaluation, accompagnera sa réalisation et rédigera un rapport sur ses résultats. Lors de la phase préparatoire, qui va bientôt débiter, il veillera à ce que les avis pertinents, y compris critiques, soient pris en compte. À cet effet, Felix Uhlmann réunira une table ronde, et s'efforcera avec les participants de parvenir à un consensus quant aux contenus et aux priorités du mandat et au choix des experts et expertes impliqué.es. Les mandants eux-mêmes ne participeront pas à la table ronde.

Rapport final attendu au premier semestre 2024

Les mandants s'appuieront sur les résultats de la table ronde pour octroyer le mandat aux expert.es, ce qui devrait se produire début 2023. Selon les estimations actuelles, les résultats de l'évaluation devraient être disponibles au premier semestre 2024. Les coûts de cette évaluation seront répartis entre les trois mandants. Le coût des travaux scientifiques à proprement parler dépendra du mandat qui sera élaboré par la table ronde.

À l'attention des rédactions:

Pour plus de renseignements, veuillez adresser à Corine Mauch, Maire de Zurich,
T +41 44 412 31 20, ce jour entre 14h30 et 15h15.

Le concept du projet peut être téléchargé sur le [site Internet de la ville de Zurich](#).

Felix Uhlmann, délégué des mandants, se tient à la disposition des journalistes pour tout renseignement à partir du mardi 30 août 2022 : T +41 61 279 70 00.